

Francophonies d'Amérique



Présentation

Traditions orales d'Amérique française

Jean-Pierre Pichette

Numéro 5, 1995

Traditions orales d'Amérique française

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004521ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004521ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Pichette, J.-P. (1995). Présentation : Traditions orales d'Amérique française. *Francophonies d'Amérique*, (5), 1–10. <https://doi.org/10.7202/1004521ar>

PRÉSENTATION

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

TRADITIONS ORALES D'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Jean-Pierre Pichette
Département de folklore et ethnologie
Université de Sudbury

Le 21 février 1944, le Conseil du Séminaire de Québec décidait « d'établir une chaire de Folklore à la Faculté des lettres et de confier cette chaire à M. Luc Lacourcière ». Tel est l'acte de naissance de l'enseignement universitaire de l'ethnologie au Canada français, programme qui prit le nom d'Archives de folklore parce qu'il s'intéressait alors tout particulièrement aux traditions orales. « En cela, Laval innovait sur toutes les universités du Canada¹ », écrira plus tard son titulaire.

Ce cinquième numéro de *Francophonies d'Amérique*, par sa thématique « Traditions orales d'Amérique française », arrive donc à point nommé pour marquer le cinquantième anniversaire de l'institution de l'ethnologie comme discipline universitaire. Sans prétendre dresser un bilan général de la discipline, encore que certains articles le fassent sous différents aspects, il s'agissait plus simplement ici de présenter un instantané des pratiques qui, un demi-siècle après son établissement, ont cours, non plus exclusivement au sein des seuls ethnologues, mais aussi parmi des universitaires de disciplines variées qui sont, en définitive, eux aussi les héritiers de Luc Lacourcière, puisqu'ils prolongent dorénavant son intérêt pour l'oralité et le répandent à peu près partout dans la francophonie nord-américaine.

L'institution du folklore et de l'ethnologie

Nous avons rappelé ailleurs² les grandes étapes du mouvement ethnologique en Amérique française et montré comment les travaux des littérateurs et des préfolkloristes du XIX^e siècle et, surtout, le virage scientifique de

l'anthropologue et folkloriste polygraphe Marius Barbeau, qui en outre organisa et stimula à partir du Musée national du Canada à Ottawa un réseau de collaborateurs régionaux, avaient préparé et déterminé la fondation de la Chaire et des Archives de folklore de l'Université Laval, lesquelles, à leur tour, par les activités que Luc Lacourcière généra et anima au sein de ses équipes de professeurs, de chercheurs et d'étudiants, rayonnèrent sur toute l'Amérique du Nord. Ainsi s'explique l'apparition de centres d'études universitaires (au Nouvel-Ontario: le Centre franco-ontarien de folklore et le Département de folklore et ethnologie de l'Université de Sudbury; en Acadie: le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton et le Centre d'études franco-terreneuviennes de l'Université Memorial à Saint-Jean; aux États-Unis: le Centre d'études biculturelles de l'Université du Maine à Fort Kent et le Centre de folklore acadien et créole de l'Université Southwestern Louisiana à Lafayette) qui, sur le modèle de Laval, sont aussi doublés de dépôts régionaux d'archives de littérature orale.

La plupart de ces centres renseignent les chercheurs et leurs membres par un bulletin d'information: *La Criée* (Université de Sudbury), *Le Billochet* (Centre franco-ontarien de folklore), *Contact-Acadie* (Centre d'études acadiennes), *Nouvelles du CELAT* (Université Laval); certains ont aussi publié un inventaire de leurs archives: Carole Saulnier et al., *État général des fonds et des collections des Archives de folklore* (Québec, Université Laval, 1990); Ronald Labelle et al., *Inventaire des sources en folklore acadien* (Moncton, Centre d'études acadiennes, 1984); Jean-Pierre Pichette, *Le Répertoire ethnologique de l'Ontario français* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1992).

Les études en ethnologie ou folklore mènent aujourd'hui à un baccalauréat en « ethnologie du Québec » à l'Université Laval, à un baccalauréat en « folklore et ethnologie de l'Amérique française » à l'Université de Sudbury (où des manuels de cours par correspondance rendent ce diplôme accessible par mode d'enseignement à distance), à une maîtrise et à un doctorat en « ethnologie des francophones en Amérique du Nord » à Laval.

L'essor contemporain des études régionales a certes contribué, pour une bonne part, au développement d'un nouvel intérêt pour les traditions orales et à leur mise en valeur dans un contexte différent; c'est pourquoi l'on assiste, depuis au moins une décennie, à la constitution progressive, dans certaines universités, d'un ou de plusieurs cours et séminaires de littérature orale ordinairement dissimulés, cependant, sous des appellations plus générales: études canadiennes, études et littératures régionales, littérature canadienne-française, acadienne, franco-ontarienne, québécoise, etc. (Université Sainte-Anne, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse; Université d'Ottawa et Université Carleton, Ottawa; Collège universitaire de Saint-Boniface, Manitoba; Université du Québec à Trois-Rivières et à Rimouski, Québec).

Deux associations regroupent les ethnologues et publient à l'intention de la communauté scientifique des bulletins de liaison et des revues: l'Association canadienne d'ethnologie et de folklore diffuse le bulletin *Folklore*

(depuis 1976) et la revue *Canadian Folklore canadien* (depuis 1979), tandis que la Société québécoise d'ethnologie publie son bulletin *Ethnologie* (depuis 1976) et un *Annuel de l'ethnologie* (depuis 1989). Par ailleurs, une association d'étudiants de Laval et de Memorial diffusent aussi la revue annuelle *Culture & tradition* (depuis 1976).

Au chapitre des revues, il faut encore signaler le *Journal of American Folklore* (New York) qui, sous la direction de Marius Barbeau, fit paraître une dizaine de numéros en français entre 1916 et 1954 et *Les Archives de folklore* (Montréal, Fides), sous la direction de Luc Lacourcière, qui en produisit quatre entre 1946 et 1949 avant de se transformer en collection. Quelques revues ont publié des dossiers spéciaux consacrés aux traditions orales, comme le fait aujourd'hui *Francophonies d'Amérique: Études françaises* (Montréal, vol. 12, n° 1-2, 1976), *Nord* (Sillery, n° 7, 1977), *Revue de l'Université Laurentienne* (Sudbury, vol. 8, n° 2, 1976 et vol. 12, n° 1, 1979), par exemple.

Plusieurs collections ont diffusé des documents et des études sur les traditions orales de l'Amérique française. Outre « Les Archives de folklore » (depuis 1951 aux Presses de l'Université Laval), il faut mentionner, parmi les principales, « Connaissance » (Montréal, Leméac, 1970-1981), « Mémoires d'homme » (Montréal, Les Quinze, 1978-1990), « Ethnologie de l'Amérique française » (Sainte-Foy, PUL, depuis 1981). Par contre, l'ouvrage en 33 tomes du père Germain Lemieux, *Les vieux m'ont conté* (Montréal, Bellarmin, 1973-1993), reste le seul de sa catégorie.

Quelques trop rares actes de colloques consacrés au conte (Pierre Léon et Paul Perron, *Le Conte* [Toronto, 1986], Ville LaSalle, Didier, 1987; Lucille Guilbert, *Contes et apprentissages sociaux* [Québec, 1988], CELAT, 1989), à la chanson (Conrad Laforte, *Ballades et chansons folkloriques* [Québec, 1988], CELAT, 1989) ou à l'œuvre d'un ethnologue (Jean-Pierre Pichette, *L'Œuvre de Germain Lemieux* [Sudbury, 1991], *Prise de Parole*, 1993) n'ont pas entièrement pris la relève des fameux « Colloques sur les religions populaires » organisés, de 1970 à 1982, sous la direction du père Benoît Lacroix. Toutefois, on a produit une série de mélanges écrits en hommage à des piliers de la discipline: Marius Barbeau (Luc Lacourcière, « Hommage à Marius Barbeau », *Archives de folklore*, Fides, 1947), Luc Lacourcière (Jean-Claude Dupont, *Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière*, Leméac, 1978), Anselme Chiasson (Ronald Labelle et Lauraine Léger, *En r'montant la tradition*, Éditions d'Acadie, 1982), Robert-Lionel Séguin (René Bouchard, *La Vie quotidienne au Québec*, Presses de l'Université du Québec, 1983), et Germain Lemieux (Jean-Pierre Pichette, *L'Œuvre de Germain Lemieux*, *Prise de Parole*, 1993); tout comme on a fait quelques compilations d'inédits: ceux de Madeleine Doyon-Ferland (Andrée Paradis, *Jeux, rythmes et divertissements traditionnels*, Leméac, 1980) et d'Ellie Kaija Kõngäs-Maranda (en collaboration, *Travaux et inédits*, CELAT, 1983).

Des prix honorent la mémoire de deux de nos plus grands folkloristes: le prix Marius-Barbeau, décerné annuellement par l'Association canadienne

d'ethnologie et de folklore, est attribué au folkloriste canadien de l'année ; la médaille Luc-Lacourcière, décernée par le Centre d'études sur la langue, les arts et les traditions populaires (CELAT) de l'Université Laval, récompense le meilleur ouvrage de l'année en ethnologie de l'Amérique française. D'autres prix et bourses vont à des étudiants méritants au niveau du baccalauréat (prix Germain-Lemieux à l'Université de Sudbury) ou de la maîtrise (prix Simonne-Voyer à l'Université Laval).

* * *

Dans le contexte des études régionales que la revue *Francophonies d'Amérique* rassemble et diffuse, chaque région nous a fourni, en cette matière, un échantillonnage des possibilités qu'elle présente, soit sous la forme d'une synthèse de la recherche effectuée en littérature orale, par le biais d'un véritable bilan ou d'un portrait d'auteur, soit encore par l'analyse de documents significatifs pour sa compréhension. De cet ensemble de quatorze articles se dégagent plus ou moins nettement trois grands volets : des synthèses régionales, des analyses réservées à un genre de la littérature orale, essentiellement ici la chanson et le conte, et des études interdisciplinaires illustrant les rapports que les traditions orales entretiennent avec la littérature, l'histoire orale et la linguistique. Ce sont les paramètres que nous proposons pour guider le lecteur ; de cette façon, il disposera, en plus d'une possibilité de lecture régionale déjà facilitée par l'ordonnance des textes, d'une orientation thématique.

Des études régionales

Même si, à la rigueur, tous les articles de cette livraison contribuent à la connaissance des études régionales, trois d'entre eux nous semblent plus spécifiquement affectés à ce volet : ceux de Gilles Cadrin et Paul Dubé pour l'Alberta, de Barry Jean Ancelet pour la Louisiane, et de Roger Paradis pour le Madawaska étatsunien.

Petit village franco-albertain établi en 1907 et nommé d'après son fondateur, Plamondon a été fondé par des Canadiens français originaires du Québec, rapatriés après un séjour au Michigan, et par des Métis qui les y accueillirent. Gilles Cadrin et Paul Dubé tracent le panorama des pratiques orales traditionnelles de cette population : chansons de composition locale et du répertoire français, contes de Ti-Jean, légendes ; et des pratiques contemporaines, caractérisées par l'apparition récente d'un théâtre populaire de création collective. Ces pratiques, qui constituent un signe de vitalité, rassemblent les Plamondonais dans la célébration d'une culture française menacée tout en maintenant des liens avec le passé.

Barry Jean Ancelet, commentant les études menées depuis un siècle en Louisiane sur la tradition orale, s'emploie à rectifier l'erreur de perspective qu'elles ont engendrée. L'image de dégradation qui en ressort encore parfois

lui paraît injuste et faussée par la définition étroite qu'en donnaient les pionniers du conte populaire en Louisiane pour qui la recherche des survivances françaises et africaines était prioritaire. Or, constate-t-il, l'élargissement du champ d'investigation à tous les genres narratifs, survenu au début des années 70, et les riches collections réunies depuis prouvent que la tradition orale franco-louisianaise est vivante, donc complexe, qu'elle se transforme et que ses influences ne sont pas exclusives, mais multiples. Voilà qui rend l'auteur optimiste devant l'avenir de la tradition orale, en dépit des difficultés du français dans cet État.

De ses recherches dans le Madawaska étatsunien, Roger Paradis a retenu l'exemple de la météorologie populaire, une tradition orale qui, comme la langue de ces Franco-Madawaskéens l'a fait devant l'anglais, a retraité devant les progrès de la science. Par le tableau qu'il dépeint, l'auteur montre à l'envi que cet ensemble suranné de pronostics, de superstitions et de pratiques, rythmé par le calendrier liturgique, réglé par la puissance merveilleuse et rassurante du prêtre, formait une science populaire bien particulière dont les prévisions se fondaient sur un mélange d'observation et de foi, puisque, chez ces descendants de groupes acadiens et québécois, la religion catholique validait finalement l'essentiel de leur vie.

Les genres de la littérature orale

Les spécialistes de la littérature orale ont longtemps privilégié l'étude des genres majeurs que sont la chanson, le conte et la légende avant de s'intéresser aux genres mineurs. Ce numéro ne fait pas exception, car il s'attache aux domaines principaux — la chanson et le conte — qui ont fait les belles heures des études ethnologiques.

La chanson folklorique ou l'héritage d'Hubert LaRue

Il n'est pas étonnant que plusieurs articles, quatre dans ce numéro, portent sur la chanson folklorique. La plupart d'entre eux s'intéressent à la chanson de composition locale, un genre que des folkloristes du début du siècle auraient traité, comme l'affirme Donald Deschênes, « de mauvaises herbes dans un jardin de pâquerettes ». Cet intérêt n'est pourtant pas nouveau, car les préfolkloristes de la fin du XIX^e siècle, les Hubert LaRue et Ernest Gagnon, avaient déjà fait une belle place à la chanson locale qu'ils tenaient en haute estime, au contraire de certains de leurs successeurs qu'identifie Deschênes. Dès 1863, dans l'introduction de son quatrième chapitre consacré aux « chansons canadiennes » et aux « chansons de voyageurs », l'auteur des « Chansons populaires et historiques du Canada » écrivait : « À part ces chansons que je viens de passer en revue, et dont l'origine est évidemment française, nous en avons encore un très grand nombre qui ont certainement pris naissance en Canada³. » En outre, son second article, de 1865, dressait un premier bilan des « chansons historiques » du Canada, repérées pour l'essentiel

dans des sources livresques entre 1608 à 1809 : chansons politiques, chansons militaires, chansons saisonnières. Ces chansons de circonstance sont nos premières chansons locales⁴.

L'originalité de la démarche de Donald Deschênes, qu'il dit exploratoire, repose sur le riche corpus oral de 250 chansons acadiennes dont il examine le processus de composition en considérant les formes poétiques, la langue et l'esthétique, les thématiques, les valeurs et la diffusion restreinte. Ces chansons de composition locale perpétuent, en dernière analyse, le même processus de création qu'on observe dans les chansons du répertoire traditionnel français venant d'ailleurs.

C'est en Ontario français que Marcel Bénéteau amorce son étude de la spécificité régionale de la chanson folklorique et de sa fonction identitaire. S'inscrivant dans le sillage des recherches franco-ontariennes actuelles auxquelles il apporte l'éclairage intérieur du natif, il décrit et analyse le corpus, rassemblé par lui dans les deux régions du Sud-Ouest, de 1 500 versions de chansons folkloriques et il en recherche les éléments originaux et régionaux dans le lexique, dans la présence de vers ou de couplets particuliers, d'adaptations à des réalités locales, de compositions locales et même de versions uniques. Comme l'avait déjà remarqué Hubert LaRue, notre premier comparatiste, le lecteur admettra qu'un tel « examen comparatif de ces chansons populaires telles que nous les connaissons en Canada » ne peut se faire sans soulever « un intérêt bien vif⁵ ».

C'est encore à Hubert LaRue que l'on doit les premières chansons de Pierriche Falcon⁶, ce fameux barde métis. Jacques Julien, dans une synthèse critique, reprend le dossier de ce qu'il qualifie de « détournement littéraire d'une tradition orale » et appelle un regard renouvelé de l'œuvre orale de Pierre Falcon. Pour Julien, il importe de recentrer la recherche sur les chansons elles-mêmes, par l'édition critique de celles que le chansonnier métis a composées et la comparaison avec les versions que la tradition orale en a retenues et transmises. L'adoption de cette perspective éviterait le piège de la récupération dans lequel plusieurs analystes se sont enfoncés, « une extension, affirme Julien, qui ne va pas sans faire violence à l'authenticité du corpus ».

Alors que ces trois articles s'attachent à la chanson locale et mettent ainsi en valeur la chanson folklorique dans sa dimension régionale — acadienne, ontarioise et franco-métisse —, le portrait de Conrad Laforte, esquissé par Madeleine Béland, en fait plutôt voir la dimension internationale. Auteur d'études consacrées aux « survivances médiévales » de notre chanson populaire, Laforte doit avant tout sa renommée au *Catalogue de la chanson folklorique française*, l'ouvrage de référence obligé pour l'ensemble de la francophonie d'Europe et d'Amérique. L'élaboration de cette œuvre fondamentale complète d'une certaine façon le projet pressenti ou insinué par Hubert LaRue, en ce sens qu'elle fournit l'inventaire que les comparatistes attendaient pour vérifier les jugements qu'il exprimait, il y a plus d'un siècle, sur la fidélité de la mémoire « canadienne » :

Au reste, la France est un peu oublieuse de sa nature... Nous, Canadiens, qui avons la mémoire un peu plus fidèle, venons à son secours ; tâchons de lui rendre intact le précieux dépôt de ses anciennes chansons, comme nous pourrions, au besoin, lui remettre sous les yeux le tableau de ses mœurs et coutumes d'autrefois⁷.

Ce profil de Conrad Laforte ramène inévitablement aux premières heures des Archives de folklore de Laval, quand Luc Lacourcière en était encore à constituer sa première équipe de collaborateurs.

Le conte populaire

Trois littéraires nous parlent du conte populaire : les deux premiers le situent dans le contexte des études régionales et mettent particulièrement en vedette le conteur ; la troisième, cependant, mise plutôt sur le contenu international de la narration.

D'une part, Aurélien Boivin interroge les huit contes — ce sont en fait des légendes — que Louis Fréchette a popularisés par la faconde du conteur Jos Violon. Relevant les détails donnés par l'écrivain lévisien tant dans ses *Contes* que dans ses *Mémoires intimes*, il suit la trace historique de cet authentique conteur du XIX^e siècle et étudie ensuite les stratégies discursives que la littérarisation lui attribue ; il passe ainsi en revue les procédés stylistiques et les rituels de la narration, insistant d'abord sur l'intention moralisatrice du récit, qui n'hésite pas à désapprouver la conduite des mécréants, puis sur les qualités pédagogiques du narrateur, qui dévoile à ses auditeurs un pan de la vie marginale des forestiers. Ce sont, nous assure Boivin, les meilleurs contes littéraires de tout le XIX^e siècle.

Georges Bélanger étudie, quant à lui, le néo-contage, phénomène contemporain d'hybridation entre l'oralité et l'écriture, et prend pour exemple le cas de Camille Perron, néo-conteur franco-ontarien. Il montre bien que, à la différence du conteur traditionnel, le néo-conteur est désormais un professionnel instruit et un créateur conscient qui adapte le matériel oral recueilli par d'autres, en l'occurrence le corpus des contes colligés par le père Germain Lemieux, et le transforme à son gré ou à ses besoins comme le font également d'autres artistes, peintres, sculpteurs ou écrivains. Bélanger soulève encore, en passant, d'intéressantes questions relatives à l'art du contage, au plaisir de conter et au pouvoir du conteur.

Évelyne Voldeng adopte un point de vue différent, car elle envisage, non pas le narrateur, mais plutôt la narration. Elle s'applique alors à démontrer l'universalité du type du joueur de tours à partir d'un choix de contes franco-ontariens et maghrébins. Comme le décepteur défini par Radin, les héros Ti-Jean et Djoh'a sont tantôt trompeurs, tantôt trompés. Investis d'une idéologie de nature révolutionnaire, ces récits agiraient, tant au Canada français qu'en Algérie, à la manière de dérivatifs à la colère du peuple contre les puissants ainsi que l'auteur l'illustre avec la réactualisation de ces personnages sous forme de bandes dessinées ou de productions théâtrales.

On remarquera que la critique de Barry Jean Ancelet, annoncée ci-devant, sur la direction des études orales en Louisiane, comme l'article de Louise Péronnet, sur le rôle de l'enquête folklorique dans la description d'une langue régionale, concernent également le conte populaire.

Un champ interdisciplinaire

La tradition orale, ce véhicule dont les ethnologues ont les premiers soutenu la valeur scientifique, recueille aujourd'hui l'adhésion de spécialistes de nombreuses disciplines qui la fréquentent avec profit. Il importait donc de donner du relief à cette pratique de transdisciplinarité dans ce numéro d'une revue qui en fait profession, et de considérer la tradition orale au moins sous quelques-uns de ses rapports à d'autres champs d'études, étant donné que la collaboration interdisciplinaire était, dès les débuts, inscrite au rang des préoccupations du fondateur des Archives de folklore qui, comme on le verra plus loin, la sollicita et la pratiqua en maintes occasions.

Au moins cinq articles y font écho. Quatre auteurs l'évaluent dans ses relations avec l'histoire, l'histoire orale et la linguistique, et un cinquième, Aurélien Boivin, sans y faire directement allusion, présente, comme nous l'avons remarqué précédemment, un conteur populaire du siècle dernier vu sous le rapport de la littérature.

L'histoire orale et l'histoire

L'expérience originale des chercheurs Roger Parent et David Millar, qui se situe à la marge de la littérature et de l'histoire, est riche des promesses qu'offre l'histoire orale d'une minorité mise en œuvre dans une perspective de création théâtrale. À cette fin, ils ont recours à la mémoire collective des Franco-Albertains, préservée tant par la parole que par le geste ou le non-dit, parce qu'elle leur fournit un outil supplémentaire de stimulation créatrice qui conduit au renouvellement de l'expression artistique et à la valorisation ethnoлингistique du milieu.

C'est sur les Franco-Américains de Lowell, au Massachusetts, que Brigitte Lane a choisi de porter son regard. Entre les deux monuments significatifs de la mémoire collective de ces migrants canadiens, soit la plaque commémorative du « Petit Canada » frappée de la devise *Je me souviens* et la pierre tombale de Jack Kerouac, « crucifié culturel » effacé de la mémoire des Lowelllois, elle explore les rapports entre mémoire ethnique et histoire nationale et montre que Kerouac, même en écrivant ses romans en anglais, conserve son identité et perpétue la contradiction interne de son origine et de son appartenance.

Pour sa part, Ronald Labelle réfléchit sur les relations de complémentarité qui devraient exister entre l'histoire et l'ethnologie. S'inspirant de ses propres expériences de recherche en Acadie où il fut amené à adopter tour à tour le point de vue ethnologique et le point de vue historique, il est persuadé que c'est en conciliant ces deux approches qu'on en viendra à appré-

cier toute la richesse du document oral. Cette conviction, qui paraît aujourd'hui très raisonnable, reprend dans un contexte plus serein la position commune qu'adoptèrent, en 1945, afin de susciter leur collaboration, Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard dans une conférence « L'histoire et le folklore », quand ils avançaient, devant les historiens réunis pour souligner le « Centenaire de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau⁸ », que

le folklore s'avère de plus en plus une science sans laquelle l'histoire reste courte, partielle, sans profondeur substantielle, sans cette justice distributive qui répartit à chacun la place historique qui lui est due [...] et qu'il offre à vos études des lumières que vous jugerez bientôt — nous l'espérons du moins — leur être rigoureusement indispensables⁹.

Trente ans après, Luc Lacourcière eut l'occasion d'en faire la démonstration dans son article « Le général de Flipe [Phips]¹⁰ ».

La langue

Profondément convaincu que la langue populaire « a survécu sans qu'elle ait besoin de nos écritures, lexiques et grammaires¹¹ », Lacourcière lançait l'année suivante un appel semblable aux « Messieurs » de la Société du parler français, dans une autre conférence, « La langue et le folklore », qu'il terminait par cette invitation :

La conclusion de mes propos, c'est que linguistes et folkloristes se doivent fraternellement entr'aider. Depuis 1916, les Barbeau, les Massicotte, les Lambert, les LeBlanc, les Carrière, les Brassard et autres, nous ont découvert d'innombrables documents où se révèlent la beauté de fond et la richesse de forme de notre littérature orale. C'est là et dans mille autres encore à recueillir qu'on trouverait les illustrations verbales sans lesquelles les glossaires ne sont plus que des régistres [sic] sans vie¹².

Louise Péronnet confirme, encore une fois, après bien d'autres qu'elle recense dans son article, les avantages qu'il y a à recourir au conte populaire pour la description linguistique et présente à l'appui des exemples tirés de corpus québécois et acadiens qu'elle confronte afin de nuancer son opinion.

La littérature

La littérature orale est la première des littératures. Les études et les recherches ont révélé que la plupart des œuvres majeures de notre XIX^e siècle littéraire — celles de Fréchette, de Taché et d'Aubert de Gaspé par exemple —, comme d'ailleurs de la production antérieure à 1960 et même de celle de nombreux écrivains contemporains, se comprend difficilement sans la fréquentation de la littérature orale. Les Luc Lacourcière¹³ et Jean Du Berger s'y affairaient au temps des études canadiennes à l'Université Laval ; ensuite, des chercheurs comme Aurélien Boivin et d'autres s'y sont intéressés dans le domaine de la légende.

Il est urgent que les départements de littérature, tant française que québécoise ou canadienne-française, poursuivent cette tradition et initient sérieusement leurs étudiants à cette littérature populaire unifiante — celle qui a inspiré les fabliaux du Moyen Âge et les conteurs français de l'époque classique, et celle qui a façonné les écrits de nos premières périodes littéraires — qui fait également le pont entre les littératures populaire et savante, entre les littératures française et canadienne-française. Connaître intimement la littérature orale de l'Amérique française, c'est-à-dire de la première de nos littératures, devrait être un des objectifs fondamentaux de tout programme de littérature digne de ce nom. L'embauche de spécialistes de la littérature orale au sein même des départements d'études littéraires nous paraît en conséquence une excellente façon de rétablir l'équilibre entre l'oral et l'écrit dans le domaine de la littérature — en lui reconnaissant la place de premier occupant — et une porte ouverte à l'étude d'un même objet par des échanges interdisciplinaires. À ce propos, la participation massive des littéraires à la rédaction de ce cahier consacré à l'oralité — ils comptent pour la moitié de nos collaborateurs — est certainement significative et peut-être symptomatique des changements à venir.

Bonne lecture!

À Sudbury, le 13 décembre 1994, jour de la Sainte-Lucie.

NOTES

1. « Ordre de la fidélité française. Allocution de M. Luc Lacourcière », *Vie française*, Québec, vol. 35, n^{os} 10-11-12, octobre-novembre-décembre 1981, p. 41.

2. Voir notre article « La diffusion du patrimoine oral des Français d'Amérique », *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, sous la direction de Claude Poirier avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécyle Trépanier et Claude Verreault, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, « Culture française d'Amérique », 1994, p. [127]-143, principalement la partie « Connaissance du patrimoine oral », p. 128-131. Pour d'autres bilans de la discipline, on se reportera à l'article de Jean Du Berger, « Les états de l'oral », à paraître dans le prochain numéro de cette revue.

3. F.A. H[ubert] LaRue, « Les chansons populaires et histo-

riques du Canada », *Le Foyer canadien*, Québec, Bureaux du « Foyer canadien », tome 1, 1863, p. 358.

4. *Id.*, « Les chansons historiques du Canada », *Le Foyer canadien*, Québec, Bureaux du « Foyer canadien », tome 3, 1865, p. [5]-72.

5. *Id.*, « Les chansons populaires et historiques du Canada », *op. cit.*, p. 328-329.

6. *Ibid.*, p. 368-371.

7. *Ibid.*, p. 337.

8. Publiée par la Société historique de Montréal (1945, p. 423-437), cette conférence fut reprise dans *Les Archives de folklore* (Montréal, Fides, vol. 1, p. 12-25), sous un titre légèrement retouché : « Le folklore et l'histoire ».

9. *Les Archives de folklore, ibid.*, p. 15.

10. *Les Cahiers des Dix*, Québec, CD, n^o 39, 1974, p. [243]-277.

11. « La langue et le folklore », extrait du *Canada français*, Qué-

bec, vol. 33, n^o 7, mars 1946, p. 492.

12. *Ibid.*, p. 500. Voir aussi son article « Les transformations d'une chanson folklorique : du Moine tremblant au Rapide-Blanc », *Recherches sociographiques*, Québec, vol. 1, n^o 1, janvier-mars 1960, p. [401]-434, où Luc Lacourcière a recours à la lexicologie pour expliquer certains mots obscurs d'une chanson et réfuter les prétentions d'un sociologue.

13. Voir, entre autres, la série d'articles qu'il consacra aux *Anciens Canadiens* de Philippe Aubert de Gaspé dans *Les Cahiers des Dix* : « L'enjeu des *Anciens Canadiens* », CD, n^o 32, 1967, p. [223]-254 ; « Le triple destin de Marie-Joseph Corriveau », CD, n^o 33, 1968, p. [213]-242 ; « Le destin posthume de la Corriveau », CD, n^o 34, 1969, p. [239]-271 ; « Présence de la Corriveau », CD, n^o 38, 1973, p. [229]-264.